



Etablissement d'Hébergement Pour Personnes Agées Dépendantes
EHPAD Fondation Brothier

CHARTRE DE BIENTRAITANCE

JE M'ENGAGE À

B

- Bienveillance

Agir avec attention, empathie et humanité envers chaque résident.

I

- Individualité respectée

Reconnaître chaque résident comme unique, avec son histoire, ses besoins et ses choix.

E

- Ecoute active

Prendre le temps d'écouter la parole, les silences et les émotions sans jugement.

N

- Non-discrimination

Garantir l'égalité de traitement, quelles que soient l'origine, l'âge, le genre, les capacités ou les convictions.

T

- Transparence

Informar de manière claire, honnête et accessible sur les décisions et les actions.

R

- Respect

Respecter la dignité, l'intimité, le rythme et les droits fondamentaux de chacun.

A

- Autonomie encouragée

Favoriser le pouvoir d'agir et la participation aux décisions qui concernent le résident.

I

- Intégrité

Prévenir toute forme de maltraitance, de négligence ou de violence, qu'elle soit physique, verbale ou psychologique.

T

- Travail en coopération

Collaborer avec les résidents concernées, les proches, les professionnels et les bénévoles dans un esprit de confiance.

A

- Adaptation

Ajuster les pratiques aux besoins évolutifs des résidents et aux situations rencontrées.

N

- Neutralité bienveillante

Accueillir sans a priori, dans le respect des opinions et des valeurs de chacun.

C

- Confidentialité

Protéger les informations personnelles et respecter la vie privée.

E

- Engagement collectif

Faire de la bientraitance une responsabilité partagée et une démarche continue.